

Conseil communal du 23 mars 2015 à 19h30

Ordre du jour

Séance publique

1 Régie communale ordinaire "Agence de Développement Local de Comblain-au-Pont" - Budget pour l'exercice 2015 approuvé par le Ministre des Pouvoirs locaux - Notification 1.82

Conformément à l'article 4, alinéa 2, du Règlement générale de la Comptabilité communale, le Collège communal communique au Conseil communal l'arrêté du Ministre des Pouvoirs locaux, Paul FURLAN, approuvant le budget 2015 de la Régie communale ordinaire "ADL de Comblain-au-Pont" voté en séance du Conseil communal en date du 17/12/2014, et se clôturant en équilibre.

2 Régie communale ordinaire "Agence de Développement local de Comblain-au-Pont" - Approbation du compte pour l'exercice 2014 1.82

Le Compte de résultats s'équilibre avec un solde nul sur base de 113.811,67 € de charges et de produits. Ce résultat est proche du budget estimé à 116.706,52 €.

La subvention de la Région wallonne est de 69.453,11 €, soit un peu supérieure à l'estimation budgétaire (63.858,93 €).

La part communale est de 44.357,28 €, et donc inférieure à l'estimation budgétaire (52.847,59 €).

Le bilan s'équilibre à 49.744,62 € avec un actif constitué de 33.112 € de créances à court terme et 16.632,62 € de valeurs disponibles, et un passif constitué de 42.512,21 € de dettes (futures factures communales) et 7232,41 € de réserves.

3 Fourniture de columbarium en petit granit pour les cimetières de Comblain-au-Pont, Oneux et Poulseur 1.776.2

Fourniture de 10 éléments pour columbarium, de 4 urnes chacun, en petit granit meulé, face heppelée, épaisseur 8 cm, premier choix, ainsi que de plaques en granit "impala super dark", épaisseur 2 cm poli, collées et assemblées par broches à l'atelier du fournisseur. Livraisons étalées sur 4 mois maximum en concertation avec le service communal des travaux. Premiers éléments à fournir pour le cimetière de Poulseur dans la quinzaine de la commande.

4 Sécurisation des rochers du Vignoble. Phase 1. 2014/2015. Pose de filets. Approbation des conditions et du mode de passation. 1.853.2

5 Soumission, pour approbation, du rapport d'activité 2014 du Plan de Cohésion Sociale de l'Ourthe 1.842

Soumission, pour approbation, du rapport d'activité 2014 du Plan de Cohésion Sociale de l'Ourthe. Le rapport demandé par la Région wallonne cette année est très succinct car le Plan vient d'être encodé dans leurs bases de données. Un détail des actions menées est disponible sur demande.

6 Soumission, pour approbation, du rapport financier 2014 du PCS de l'Ourthe 1.842

Soumission, pour approbation, du rapport financier 2014 du PCS de l'Ourthe. Des justificatifs ont été introduits pour un montant total de 103.891,85 euros et seront subsidiés à hauteur de 75% soit 83.113,48 euros. Les parts communales s'élèvent à 20.778,37 euros. La commune de Comblain assume la moitié, les commune de Hamoir et Ferrières chacune un quart.

7 Soumission, pour approbation, du rapport financier article 18 2014 du PCS de l'Ourthe 1.842

Soumission, pour approbation, du rapport financier article 18 2014 du PCS de l'Ourthe. Cet article sert à subventionner un partenaire, dans ce cas-ci La Teignouse pour des actions en insertion sociale. Les actions sont entièrement subsidiées à hauteur de 6.021,99 euros.

8 Procès-verbal de la séance précédente 2.075.1.077.7